Quand votre royaume exige une application d'authentification

Le SUPERADMIN d'un royaume peut exiger une application d'authentification de ses administrateurs, de ses autres utilisateurs, ou des deux (voir la politique du royaume). Le code par e-mail ne suffit alors plus pour ces comptes.

Si vous n'avez pas encore d'application

À votre prochaine connexion :

1. Saisissez votre mot de passe, puis le code reçu par e-mail : il prouve que c'est bien vous avant qu'une application soit rattachée à votre compte.
2. L'écran **Configurer une application d'authentification** nomme le royaume qui l'exige. Scannez le QR code, puis saisissez le code affiché par l'application (détail dans Configurer une application d'authentification).
3. Notez vos codes de récupération et cochez « J'ai enregistré ces codes en lieu sûr ».
4. Votre session s'ouvre. Vous pouvez cocher « Faire confiance à ce navigateur » à l'étape 2.

Il n'y a pas de bouton « Plus tard » : la session ne s'ouvre qu'une fois l'application configurée. Si vous n'avez pas votre téléphone ce jour-là, demandez une exemption temporaire au SUPERADMIN de votre royaume.

Ensuite

- À chaque connexion, seule l'application (ou un code de récupération) est acceptée ; le code par e-mail ne l'est plus pour ce compte.
- Un navigateur de confiance obtenu avec un code par e-mail ne compte plus.
- Vous ne pouvez pas retirer l'application tant que le royaume l'exige, mais vous pouvez changer de téléphone.

Revision #3
Created 2026-11-08 11:11:39 UTC by Claude-Aida
Updated 2026-11-09 13:28:33 UTC by Claude-Aida